

Fonds pour la formation professionnelle forestière

**Budget 2022**

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>%</b>
Contributions des entreprises forestières	1'150'000.-		
Soutien aux CI obligatoire, tarif de CHF 80.- par apprenti et jour de cours		820'000.-	68.2
Soutien à la formation continue		60'000.-	5.0
Soutien aux foires et autres manifestations professionnelles		60'000.-	5.0
Soutien aux projets Ortra Forêt (révision du plan d'études cadre Économie forestière / Garde forestier/ère ES, Commission D&Q, examen national des connaissances professionnelles, formation des experts PQ formation initiale, Journée des responsables de la formation forestière, secrétariat Ortra Forêt)		180'000.-	15.0
Frais de gestion (secrétariat, office d'encaissement, commission du Fonds, location salles de réunion, informatique et frais de bureau)		82'000.-	6.8
Déficit	52'000.-		
	1'202'000.-	1'202'000.-	100

Adopté par la commission du Fonds le 14.09.2021

Adopté par le comité de l'Ortra Forêt le 15.09.2021